

**MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN  
COMTÉ DE RENÉ-LEVESQUE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**PROCÈS VERBAL** de la séance régulière du conseil de la Corporation Municipale de Franquelin, du **19-06-2017**, 19hr00, au complexe municipal (2eme étage), 27, rue des Érables, sous la présidence de Monsieur Michel Lévesque, maire.

Étaient aussi présents :

<b>St-Pierre</b>	<b>Judith</b>	<b>Conseillère</b>	<b>Siège #01</b>
<b>Desjardins</b>	<b>Johanne</b>	<b>Conseillère</b>	<b>Siège #02</b>
<b>Grenier</b>	<b>Steeve</b>	<b>Conseiller</b>	<b>Siège #03</b>

**Diane Cyr, directrice générale, est aussi présente**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur Michel Lévesque, maire, après avoir constaté que le quorum est respecté, ouvre la séance.

**Rés : 2017-062**

**2.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Steeve Grenier, conseiller, et unanimement résolu que :  
L'ordre du jour soit et est accepté sans modification.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Rés : 2017-063**

**3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 15 mai 2017**

Il est proposé par Judith St-Pierre, conseillère, et unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la séance régulière du 15 mai 2017 soit et est adopté tel que présenté

**Adoptée à l'unanimité.**

**Rés : 2017-064**

**4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE 2017-06**

Il est proposé par Johanne Desjardins, conseillère, et unanimement résolu que :

D'accepter pour dépôt les listes de correspondance 2017-06

**Adoptée à l'unanimité.**

**5. DÉPÔT DE LA LISTE CHÈQUES ET DÉBOURSÉS DIRECTS À ACCEPTER**

**Rés : 2017-065**

Il est proposé par Johanne Desjardins, conseillère, et unanimement résolu que :

D'accepter pour dépôt la liste de chèques de 4555 à 4577 et les déboursés directs de mai 2017

**Adoptée à l'unanimité**

**Rés : 2017-066**

**6. DÉPÔT D'AVIS DE MOTION**

Il est proposé par Judith St-Pierre, conseillère, et unanimement résolu que :

Avis de motion est par la présente déposé, que lors d'une séance subséquente sera déposé pour adoption une modification à la Politique de remboursement des activités sportives, cette modification portera sur le retrait de la mention des frais liés à la Bande Estivale, puisque aucun frais supplémentaire n'est exigé de la part de la V.B.C. pour les Municipalités en périphérie pour cette activité.

**Adoptée à l'unanimité**

**7. ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

Aucun règlement à adopter

**8. POUR INFORMATION**

Taxes à recevoir au 2017-06-19

Arrérages : 8 667\$ Courant : 15 547 \$ Non échue : 161 793 \$ Total de 186 007 \$

## 9. AFFAIRES NOUVELLES

Rés : 2017-067

### a) Arpentage et/ou piquetage des terrains pour installation des réservoirs incendie

Il est proposé par Johanne Desjardins, conseillère, et unanimement résolu que :

La soumission reçue de Groupe Cadoret soit et est acceptée tel qu'indiqué dans le document joint, que Mme Diane Cyr soit et est autorisée à signer tous documents relatifs à cet effet

#### ÉVALUATION DES COÛTS D'ARPENTAGE

**CLIENT :** MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN  
27, RUE DES ÉRABLES  
C.P. 10  
FRANQUELIN (QUÉBEC) G0H 1E0

**À L'ATTENTION DE :** MADAME DIANE CYR  
TÉL. : 418-296-1406

**PROJET :** ARPENTAGE PRIMITIF

**DATE :** 6 JUIN 2017

ENVOI PAR COURRIEL : [munic.franq.diane@globetrotter.net](mailto:munic.franq.diane@globetrotter.net)

#### Arpentage primitif d'un terrain de 50 m sur 50 m à Mistassini

- planification et préparation;
- relevé préliminaire;
- calculs et analyse;
- pose de repères d'arpentage;
- mise en plan;
- rapport d'arpentage;
- vérification.

TOTAL 3 990,00 \$

#### Soumission S-17-2026

- les taxes TPS et TVQ et les frais de cadastre (171,00 \$ non taxable) sont en sus;
- valide pour une période de trois mois;
- condition de paiement : Sur réception des documents.

  
Anik Turbide,  
arpenteure-géomètre

Approuvé par : \_\_\_\_\_  
Diane Cyr

Le \_\_\_\_\_



**BAILLÉ-COMEAU** ■ 851, rue De Puyjalon, Baile-Comeau (Québec) G5C 1N3  
Tél. : 418 589-2329 ● Téléc. : 418 589-9978 ● Courriel : [csbllc@globetrotter.net](mailto:csbllc@globetrotter.net)  
■ 90, boulevard La Salle, Baile-Comeau (Québec) G4Z 1R6  
Tél. : 418 296-6511 ● Téléc. : 418 296-0353 ● Courriel : [info@groupecadoret.com](mailto:info@groupecadoret.com)

**SEPT-ÎLES** □ 619, avenue Brochu, Sept-Îles (Québec) G4R 2X7  
Tél. : 418 968-8231 ● Téléc. : 418 962-3821 ● Courriel : [receptiongc@groupecadoret.com](mailto:receptiongc@groupecadoret.com)

## ÉVALUATION DES COÛTS D'ARPENTAGE

CLIENT : MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN  
27, RUE DES ÉRABLES  
C.P. 10  
FRANQUELIN (QUÉBEC) G0H 1E0  
À L'ATTENTION DE : MADAME DIANE CYR  
TÉL. : 418-296-1406  
PROJET : PIQUETAGE  
DATE : 6 JUIN 2017

ENVOI PAR COURRIEL : [munic.franq.diane@globetrotter.net](mailto:munic.franq.diane@globetrotter.net)

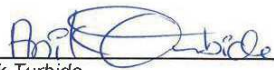
### Piquetage des limites du Bloc F du cadastre du canton de Franquelin

- planification et préparation;
- relevé préliminaire;
- calculs et analyse;
- pose de repères d'arpentage et rubannage du périmètre;
- vérification, mise en plan et correspondance.

TOTAL 1 750,00 \$

### Soumission S-17-2025

- les taxes TPS et TVQ sont en sus;
- valide pour une période de trois mois;
- condition de paiement : Sur réception des documents.

  
Anik Turbide,  
arpenteure-géomètre

Approuvé par : \_\_\_\_\_  
Diane Cyr

Le \_\_\_\_\_



BAIE-COMEAU ■ 851, rue De Puyalon, Baie-Comeau (Québec) G5C 1N3  
Tél. : 418 589-2329 ■ Téléc. : 418 589-9978 ■ Courriel : [csb1bc@globetrotter.net](mailto:csb1bc@globetrotter.net)  
■ 90, boulevard La Salle, Baie-Comeau (Québec) G4Z 1R6  
Tél. : 418 296-6511 ■ Téléc. : 418 296-0353 ■ Courriel : [info@groupecadoret.com](mailto:info@groupecadoret.com)  
SEPT-ÎLES ■ 619, avenue Brochu, Sept-Îles (Québec) G4R 2X7  
Tél. : 418 968-8231 ■ Téléc. : 418 962-3821 ■ Courriel : [receptiongc@groupecadoret.com](mailto:receptiongc@groupecadoret.com)

### Adoptée à l'unanimité

Rés : 2017-068

#### b) **Modification à la résolution 2017-47 Demande d'appui du C.E.R.F.**

*Il est proposé par Judith St-Pierre, conseillère, et unanimement résolu que soit ajouté, dans la résolution 2017-047 après "surchargé" : et ne peut contribuer financièrement au dit projet*

La résolution 2017-47 devra dorénavant se lire comme suit :

Demande d'appui du C.E.R.F.- Rés. 2017-47

Il est proposé par Johanne Desjardins, conseillère, et unanimement résolu :

**QUE** : La Municipalité de Franquelin appui le C.E.R.F. dans ses demandes de subventions, mais ne peut malheureusement pas accéder à sa demande d'heures de machinerie, l'emploi du temps pour la saison estivale et automnale des opérateurs étant déjà surchargé, **et ne peut contribuer financièrement au dit projet**

### Adoptée à l'unanimité

Rés : 2017-069

#### c) **Politique de soutien aux projets structurants-volet rural**

Il est proposé par Steeve Grenier, conseiller, et unanimement résolu que :

Dans le cadre de la demande : **Acquisition de tables** :

La Municipalité de Franquelin s'engage financièrement dans ce projet relativement à la mise de fonds de l'ordre de 733.42\$ advenant l'approbation de la demande d'aide financière

La Municipalité de Franquelin mandate Madame Diane Cyr, Directrice Générale/ Sec.Trésorière, comme personne autorisée à agir au nom de la municipalité dans le cadre de ce projet

# Politique de soutien aux projets structurants (PSPS)

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - DÉVELOPPEMENT RURAL

## Titre du projet

Acquisition de tables pour activités

### 1. Renseignements généraux

#### 1.1. Identification de l'organisme

Organisme : Municipalité de Franquelin

Président(e) : Téléphone : 418-296-1406 Télécopieur : 418-296-6946

Adresse (numéro et rue, case postale) : 27 des Érables, C.P. 10  
Municipalité : Franquelin Code postal : G0H 1E0

Courrier électronique : munic.franq.diane@globetrotter.net

% de récupération des taxes : 0%

#### 1.2 Identification de la personne autorisée à agir au nom de l'organisme

Nom : Diane Cyr Téléphone : 418-296-1406

Fonction au sein de l'organisme : Directrice Générale Télécopieur : 418-296-6946

Adresse (si différente de celle de l'organisme) : Municipalité : Code postal :

Courrier électronique : munic.franq.diane@globetrotter.net

#### 1.3 Type d'organisme

- Municipalité ou MRC de Manicouagan
- Conseil de bande de Pessamit
- Organisme à but non lucratif dûment constitué
- Coopérative non financière
- Entreprise d'économie sociale (secteur financier exclu)

#### 1.4 Mission de l'organisme

## 2. Renseignements sur le projet

### 2.1 Territoire visé par le projet

#### Municipalité de :

- |  |                                     |                     |                          |
|--|-------------------------------------|---------------------|--------------------------|
| Baie-Trinité   | <input type="checkbox"/>            | Pointe-Lebel        | <input type="checkbox"/> |
| Franquelin   | <input checked="" type="checkbox"/> | Pointe-aux-Outardes | <input type="checkbox"/> |
| Godbout  | <input type="checkbox"/>            | Chute-aux-Outardes  | <input type="checkbox"/> |
| Ragueneau  | <input type="checkbox"/>            |                     |                          |
| Communauté innue de Pessamit                             |                                     |                     | <input type="checkbox"/> |
| Territoire non organisé de la Rivière-aux-Outardes (TNO) |                                     |                     | <input type="checkbox"/> |

### 2.2 Catégorie

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Aide au fonctionnement | <input type="checkbox"/> Aménagement/infrastructure | <input type="checkbox"/> Activité/formation/événement |
| <input type="checkbox"/> Étude/analyse          | <input type="checkbox"/> Création                   | <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition       |
| <input type="checkbox"/> Expansion              |   |   |
| <input type="checkbox"/> Autres :               |   |   |

### 2.3 Description du projet

Veillez décrire la nature du projet :

Acquisition de 22 tables de 8 pieds en polyéthylène. Les tables qui sont présentement à la disposition des organismes sont déshabillées et à la limite de la sécurité. Elles doivent être remplacées afin de pouvoir donner l'opportunité aux divers organismes d'organiser des activités rassembleuses avec du matériel de qualité.

#### Justification du projet

*Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet? En quoi est-il une plus-value pour la communauté?*

Plusieurs activités sont à prévoir dans les prochains mois à la salle des Loisirs et quelques projets sont sur la table pour être réalisés, donc, le minimum est de pouvoir offrir des tables de qualité aux gens qui assistent à ses activités.



Objectifs du projet :

Mise à niveau des équipements dans le but de pouvoir offrir des activités et évènements de qualité aux citoyens

**Mobilisation et appui au projet**

*Le projet favorise-t-il la participation citoyenne ou reçoit-il l'appui de la communauté, de la municipalité, d'autres organismes, etc.?*

Puisque ces équipements serviront à des activités ouvertes à tous les citoyens et que souvent les gens se plaignent de la qualité des tables lors d'activités, cela sera un incitatif de plus, favorisant la participation citoyenne.

**Clientèle visée par le projet**

*Jeune, aîné, famille, autochtone, nouveaux arrivants, etc.*

Toutes les catégories de gens de la municipalité profiteront de ces aménagements.

Création d'emplois			
Type d'emplois créés par le projet	Nombre d'heure par semaine et taux horaire (\$)	Durée (nombre de semaines)	Total (\$)
<i>Ex. : Menuisier</i>	<i>10 h X 20 \$</i>	<i>10 semaines</i>	<i>2 000 \$</i>

Nombre d'emplois maintenus après le projet : \_\_\_\_\_



### 3. Structure de financement

Description détaillée des dépenses prévues			Description détaillée des sources de financement		
Dépense	Coût (\$)	%	Financement	Montant (\$)	%
Matériel		0.0%	<b>Mise de fonds</b> (minimum 20 %) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribution financière du promoteur (minimum 5 %)</li> <li>• Partenaires financiers</li> <li>• Bénévolat</li> <li>• Dons/commandites/autres</li> </ul> <b>Aides financières</b> PSPS Contribution provinciale Contribution fédérale  <b>Autres</b>	\$733.42	2000.0%
Équipement	2992.88	0.0%			0.0%
Salaire et charges sociales		0.0%			0.0%
Autres	500	0.0%			8000.0%
Taxes non récupérables	174.21	0.0%			0.0%
<b>TOTAL</b>	<b>3667.09</b>	<b>100 %</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3667.09</b>	<b>100 %</b>

#### 3.1 Échéancier proposé

Date de début :

Date de fin :

*\*Veuillez noter que le projet devra se réaliser à l'intérieur de la date inscrite sur le protocole d'entente.*

Date (aaaa-mm-jj)	Étapes de réalisation du projet
2017-07-01	Commande et réception des équipements

### 3.2 Partenariat et/ou bénévolat

Énumérez les partenaires et/ou bénévoles impliqués dans votre projet et décrivez de quelle manière ils le soutiennent (lettre d'appui, soutien financier, technique, expertise, contribution en biens et services).

Partenaires/bénévoles*	Type d'appui (financier, technique, etc.)	Nombre de personnes	Montant \$	Durée	Confirmé
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>

\* Les heures de bénévolat sont comptabilisées à raison 15 \$ / heure.

### 3.3 Évaluation des retombées

Le promoteur a-t'il prévu faire des suivis et/ou évaluations pour valider les retombées du projet et sa pérennité?

## 4. Déclaration et documentation requises

### 4.1 Déclaration et engagement du promoteur

Je certifie que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont, à ma connaissance, véridique. J'autorise Innovation et développement Manicouagan (CLD) et/ou la MRC de Manicouagan à vérifier les renseignements fournis dans ce formulaire auprès de toutes personnes ou organismes qu'il jugera nécessaire afin de prendre sa décision et à partager toute information à ce sujet avec toute personne physique ou morale envers qui l'entreprise s'est engagée financièrement ou se propose de le faire.

J'autorise Innovation et développement Manicouagan (CLD) et/ou la MRC à annoncer publiquement et à diffuser sur internet ou dans les médias, qu'une aide financière m'a été accordée, la nature du projet faisant l'objet de l'octroi de cette aide financière, le montant de l'aide financière, le coût total du projet ainsi que le nom et l'adresse de l'organisme relié au projet.





Je m'engage à promouvoir l'aide financière reçue du Programme de soutien aux projets structurant, en mentionnant ou en apposant les noms et logos de la MRC Manicouagan et d'Innovation et développement Manicouagan (CLD), sur toute publicité, communication, affiche ou autre promotion relative au projet. Ces dernières devront être approuvées par l'agente de développement rural avant publication.

*Diane Cyr*

Signature de la personne désignée par résolution

2017-06-06

Date (aaaa-mm-jj)

#### 4.2 Documents à fournir pour appuyer la demande de financement et l'analyse du projet

- Charte d'incorporation de l'organisme (lettres patentes).
- Résolution du conseil d'administration autorisant le dépôt de la demande, la mise de fonds et autorisant la personne à signer les documents officiels de l'organisme (si nécessaire).
- Résolution d'appui du comité local.
- Copie des soumissions, plans et devis, études préliminaires, permis et autorisations nécessaires au projet.
- Confirmations des autres sources de financement.
- Dernier rapport d'activités annuel et états financiers de l'organisme (sur demande seulement).
- Lettres d'appui, s'il y a lieu.
- Tout autre document utile à l'analyse du projet.



#### Adoptée à l'unanimité

Rés : 2017-070

#### d) Chemin utilisé par la TQ3 à partir du village

**Attendu que :** Plusieurs plaintes sont parvenues à la suite du constat de bris sur le chemin utilisé par l'AMMI, plus précisément sur la portion de chemin qui va de Franquelin à la Centrale Hydroélectrique.

**Attendu que :** Les citoyens utilisent ce chemin en période estivale pour des randonnées en VTT et/ou pour avoir accès à leurs chalets.

**Attendu que :** Il a été constaté qu'à plusieurs endroits des trous se sont formés suite à des réparations hivernales ou printanières effectuées par le Club l'AMMI, réparations qui avaient dues être réalisées rapidement et qui n'ont malheureusement pas survécues au dégel du printemps.

**Attendu que :** Cette portion de sentier doit être réparée sans délai, afin d'assurer à nos citoyens le plein accès.

Il est proposé par Judith St-Pierre, conseillère, et unanimement résolu que :

Le conseil mandate Mme Diane Cyr, directrice générale, afin d'expédier une correspondance au club L'AMMI afin de connaître leurs intentions dans ce dossier et de s'assurer qu'ils procéderont aux réparations nécessaires dans les plus brefs délais.

**Adoptée à l'unanimité**

**Rés : 2017-071**

**e) Contribution financière aux Festivités de la St-Jean 2017**

**Attendu qu' :** Un montant de 1 000\$ avait déjà été accordé à la Fabrique St-Étienne de Franquelin pour la tenue des festivités de la St-Jean 2017

**Attendu que :** Une deuxième demande a été présentée au conseil afin d'obtenir un financement supplémentaire, dédié à la réalisation de feux d'artifices

**Attendu que :** Un montant de 2 000\$ était déjà prévu au budget pour cette activité

Il est proposé par Steeve Grenier, conseiller, et unanimement résolu que :

Le conseil octroi un second versement de 1 000\$ à la Fabrique St-Étienne de Franquelin pour la réalisation de feux d'artifices lors des Festivités de la St-Jean Baptiste 2017

**Adoptée à l'unanimité**

**Rés : 2017-072**

**f) Mise aux normes Eaux usées**

Il est proposé par Steeve Grenier, conseiller, et unanimement résolu que :

Ce point est reporté à une séance ultérieure

**Adoptée à l'unanimité**

**Rés : 2017-073**

**g) Contrat de travail Mme Annie Fortin**

Il est proposé par Judith St-Pierre, conseillère, et unanimement résolu :

**QUE :** Le contrat de travail de Mme Annie Fortin soit et est accepté tel que déposé auprès des membres du conseil

**Adoptée à l'unanimité**

**10. PERIODE DE QUESTIONS**

Les gens présents sont invités à poser leurs questions, Monsieur le maire, leur donne les réponses appropriées

**Rés : 2017-074**

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Steeve Grenier, conseiller, et unanimement résolu que la séance soit et est levée à 19h40

---

Michel Lévesque, Maire

---

Diane Cyr, Directrice Générale